

INKANTER SANT-TEGONEC LOGEINER

Samedi 14 mars 2020

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 110

CORONA VIRUS

Recommandations et prescriptions du Président de la République

Il est demandé aux personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile. Elles pourront, bien sûr, sortir de chez elles pour faire leurs courses, pour s'aérer, mais elles doivent limiter leurs contacts au maximum.

Dès lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés.

Quand cela est possible, il est demandé aux entreprises de permettre à leurs employés de travailler à distance.

Les Français sont appelés à limiter leurs déplacements au strict nécessaire.

Les soins non essentiels à l'hôpital seront reportés, c'est à dire les opérations qui ne sont pas urgentes. Rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes. Le premier tour des élections est maintenu.

Le Gouvernement annoncera par ailleurs des mesures pour limiter au maximum les rassemblements.

Et bien évidemment, les recommandations suivantes sont les premiers remparts à la propagation du virus :

- lavez-vous très régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique,
- toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir,
- utilisez des mouchoirs à usage unique puis jetez-les,
- saluez sans serrer la main et évitez les embrassades.

Si nous recevons d'autres directives, nous vous informerons aussi tôt que possible par voie de presse, le site internet et la page Facebook de la commune.

<https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/>

<https://www.facebook.com/loceguinersaintthegonnec/>

TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

Une permanence est assurée tous les jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h au local "Point Rencontre Accueil Emploi" en face de la mairie de Saint-Thégonnec. Un bénévole de l'association « Droit à l'Emploi Saint-Thé-Loc » accueille et informe toutes les personnes intéressées par le projet et, en premier lieu, les personnes privées d'emploi.

Echanges de graines et boutures

Le **samedi 28 mars** de 14h à 17h, l'association Droit à l'Emploi Saint-Thé-Loc vous propose dans le cadre du projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée un échange de graines et de boutures. L'atelier se déroulera dans le local, 3 place de la Mairie en Saint-Thégonnec.

Tél. : 09 75 32 01 73.

Mail : droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheLoc>

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement
les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le



SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu le **15 mars prochain**, et le 22 mars.

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement. **Ils sont élus au scrutin de liste à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.** Toute inscription,

rature ou modification sur le bulletin entraînerait sa nullité.

Pour ce premier renouvellement du Conseil Municipal de la Commune nouvelle, ce sont 27 conseillers qui seront à élire. Parmi eux, 2 (plus un·e suppléant·e) seront identifiés sur les bulletins de vote comme Conseillers communautaires.

Seuls les nouveaux inscrits recevront une carte d'électeur cette année.

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

Ils sont situés dans les salles des fêtes, des associations et du Quinquis. Pour savoir lequel est le vôtre, consultez votre carte d'électeur.

Nous vous rappelons qu'**une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour pouvoir voter.**

Si vous ne pouvez être présent le jour du vote, vous pouvez donner procuration à une personne inscrite sur la liste électorale de la Commune. Pour cela, vous devez vous rendre en Gendarmerie ou Commissariat de Police. La démarche peut être entamée sur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.

Elections et coronavirus

Toutes les précautions possibles seront prises dans les bureaux de vote (stylos désinfectés, voies de circulations dans les salles, rideaux des isolements retirés...).

Les personnes sensibles sont invitées à venir voter pendant les heures creuses (de 8h30 à 10h et de 13h à 14h). Nous vous conseillons également de venir avec votre propre stylo de couleur noir ou bleu.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 19 MARS

La cérémonie prévue le **19 mars** à Guiclan est annulée.

SALON TERROIR ET GASTRONOMIE

Le salon terroir et gastronomie prévu les **4 et 5 avril** est annulé.

DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu le **lundi 23 mars**, à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec, de 8h15 à 12h30. 500 dons sont nécessaires chaque jour en Bretagne, et chaque année 500 000 personnes bénéficient d'une transfusion en France. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour donner son sang. Un temps de repos de 10 à 20 minutes après le don est agrémenté d'une collation. Le sang offert se reconstitue rapidement et sans fatigue. Un document d'identité est demandé à l'accueil.

AMICALE DES RETRAITES DE SAINT-THEGONNEC

Suite à l'évolution de l'épidémie de coronavirus, le club de l'Amicale des retraités sera fermé à **partir du jeudi 19 mars** et ce jusqu'à nouvel ordre.

COUPURES DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS (anciennement ERDF) réalisera des travaux sur le réseau électrique, entraînant une ou plusieurs coupures de courant : **Lundi 30 mars** de 9h à 12h aux lieux-dits : Cozpor, Kervers, Costimen et Penn al Lann.

BIBLIOTHEQUE

Exposition « Les livres c'est bon pour les bébés »

Jusqu'au samedi 4 avril.

Cette exposition, réalisée par ACCES et prêtée par la Bibliothèque du Finistère, a pour but d'inviter enfants, parents et professionnels à partager le plaisir des livres et de la lecture.

Sélection « Bébés »

Les bébés sont à l'honneur **en mars et avril**. Des histoires de bébés, pour les petits et pour les grands ; des documentaires pour les parents et les enfants.

Tout tout tout, vous saurez tout... sur les bébés !

Horaires de la bibliothèque :

Lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 10h-12h/14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

RECUPERATION DE FERRAILLE

L'école Sainte-Jeanne-d'Arc de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec organise une collecte de ferraille, **le samedi 28 mars**, de 9h à 17h, au profit des enfants de l'école. Des bennes seront mises à votre disposition, au lieu-dit Le Martel en Loc-Eguiner, sur le parking de l'entreprise Construibois.

Objets acceptés : ferraille, métaux, électroménager, vidéo, batteries, quincailleries.

Objets non acceptés : voitures, cuves à fuel/gaz et bouteilles de gaz.

Si objets trop encombrants, lourds ou volumineux, contactez les associations de parents d'élèves, un ramassage est possible. Jimmy Receveur (président de l'OGEC) au 06 07 15 26 91 ou Gaëlle Prud'homme (présidente de l'APEL) au 06 18 10 39 64.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Sans rendez-vous. Pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

La prochaine permanence aura lieu le jeudi 2 avril.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Les permanences de Yoann Dutertre ont lieu à 14 h, à la mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.

Contact : 02 98 15 15 50.

La prochaine permanence aura lieu le mardi 17 mars.

ABATTAGE ET ELAGAGE

L'entreprise BSM Elagage mandatée par Enedis vous informe que des travaux d'abattage et d'élagage d'arbres seront entrepris sur la commune. Ces travaux concernent les réseaux basse et haute tension.

TRAVAUX SUR LA RN 12

L'état de la chaussée de la RN 12 entre l'échangeur de Kermat (Guiclan) et Mez Menez (Saint-Thégonnec Loc-Eguiner), dans le sens Brest→Morlaix, nécessite une réfection.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

Phase 1, du lundi 16 mars au lundi 6 avril :

La circulation se fera à double sens sur la voie Morlaix→Brest entre l'échangeur du Vern (Landivisiau) et l'échangeur de Mez Menez (Saint-Thégonnec Loc-Eguiner). A l'échangeur de Kermat, les bretelles de sortie et d'insertion dans le sens Brest→Morlaix seront fermées.

Phase 1 bis, du lundi 6 au vendredi 10 avril :

La circulation se fera à double sens sur la voie Morlaix→Brest entre l'échangeur du Vern (Landivisiau) et l'échangeur de Mez Menez (Saint-Thégonnec Loc-Eguiner). **A l'échangeur de Kermat**, les bretelles de sortie et d'insertion dans le sens Brest→Morlaix seront fermées. **A l'échangeur de Mez Menez**, les bretelles de sortie et d'insertion dans le sens Brest→Morlaix seront fermées.

Phase 2, du mardi 14 au mercredi 29 avril :

La circulation se fera à double sens sur la voie Morlaix→Brest entre l'échangeur de Kermat et l'échangeur de Penn Prad (Sainte-Sève).

A l'échangeur de Kermat, la bretelle d'insertion dans le sens Brest→Morlaix sera fermée. **A l'échangeur de Mez Menez**, les bretelles de sortie et d'insertion dans le sens Brest→Morlaix seront fermées.

Des déviations seront mises en place.



RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance. La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie. **Désormais, vous devez présenter un justificatif d'identité et un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.** Pensez à vous en munir.

RANDONNEE A CHEVAL

Pour la première fois, cette année, le centre Ti ar re Yaouank organise une randonnée à cheval les **15 et 16 juillet** dans les Monts d'Arrée.

L'idée a été initiée par un groupe de jeunes du local et quelques places sont encore disponibles.

Le prix du séjour est de 130€, incluant deux jours de randonnée à cheval, une nuit en gîte, les repas et de supers moments !

Pas de niveau requis mais il faut être déjà monté à cheval. A partir de 12 ans.

Informations et inscription avec Marion (association EPAL, Ti Glas) au 06 51 27 38 57 ou yaouank6@gmail.com.

RECRUTEMENT JOB D'ETE

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés. Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi) ; Permis B obligatoire ; Pour plus de renseignements et postuler :

<http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>